

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
    présents            6  
    votants            8

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, et Nadine VERNEY

Pouvoir : Michel VACCON à Yves GENEVOIS et Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Missions d'entretien technique courant, de prestations d'assistance à l'exploitation multi-technique du Pôle Sports Loisirs**

Par délibération du 4 novembre 2022, la Commune a décidé de lancer une consultation pour le marché de missions d'entretien technique courant, et de prestations d'assistance multi-technique du Pôle Sports Loisirs, y compris le surfacage de plan de glace de la patinoire et analyse réglementaire de la qualité des eaux de bassin de la piscine.

La consultation a été lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L.2124-2.1° et R.2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 26 juin 2023 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et aux Affiches de Grenoble et du Dauphiné ainsi que sur la plateforme dédiée.

Ce marché est proposé pour une durée initiale de deux ans, à compter de sa notification, renouvelable deux fois par reconduction expresse pour une durée d'un an soit une durée maximale de 4 ans.

La date de remise des offres était fixée au 27 juillet 2023 à 16h00.

Une seule offre a été remise dans les délais par la SAS Aqu'Ice domiciliée 31 rue du Docteur Brachet 73200 Albertville.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

Ce dossier a été examiné par la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 4 août 2023. Le procès-verbal de cette réunion est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- Confirme la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 4 août 2023 d'attribuer le marché de missions d'entretien technique courant et de prestations d'assistance à l'exploitation multi-technique du Pôle Sports Loisirs (y compris surfacage de plan de glace de la patinoire et analyse réglementaire de la qualité des eaux de bassin de la piscine) à la société Aqu'Ice pour un montant forfaitaire de 246 720 € HT sur la durée du marché,

Envoyé en préfecture le 07/08/2023

Reçu en préfecture le 07/08/2023

Publié le 07/08/2023

ID : 038-213805278-20230804-10\_040823\_01-DE



- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits aux chapitres 011 des Pôles Sports Loisirs des années 2023 à 2026 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature du marché à venir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.  
Certifié exécutoire.  
Transmis en Préfecture le

  
Le Maire,  
Yves GENEVOIS

